



Offre d'emploi

Camp de jour été 2022

Un emploi agréable, satisfaisant et stimulant? Qui permet de s'amuser et profiter de l'été?

Oui c'est possible!

- ✿ ADMI-Montréal, camp de jour spécialisé pour personnes ayant une déficience intellectuelle, est à la recherche d'intervenants pour son camp de jour d'été.
- ✿ Un travail enrichissant, loin de la routine qui te permettra de connaître des participants exceptionnels et attachants.
- ✿ Un emploi qui te permettra d'avoir un impact dans la vie de quelqu'un, qui sera un atout certain sur ton CV.
- ✿ Un emploi qui te permettra de lâcher ton fou et d'être payé pour le faire et, surtout, de développer des compétences recherchées par tes futurs employeurs: Leadership, autonomie, travail d'équipe, communication et confiance en toi.

Envoie ton CV avant le 28 février par courriel à Julie Archambault:

info@admi-montreal.org



N'hésite pas à communiquer avec nous si tu as des questions



Plusieurs postes disponibles!



Entrevues d'embauche au mois de mars



Age minimal d'embauche: 16 ans



Le travail consiste à

- ✿ Planifier des activités stimulantes et les animer
- ✿ Accompagner, soutenir et assurer la sécurité de participants ayant une déficience intellectuelle
- ✿ Collaborer avec les autres intervenants et la coordination
- ✿ Communiquer avec les parents et être un bon ambassadeur pour le camp

Les compétences qu'on recherche

- ✿ Du cœur, de l'empathie, de l'ouverture d'esprit
- ✿ Un bon sens des responsabilités
- ✿ De l'autonomie et du jugement
- ✿ Du dynamisme et de l'entrain
- ✿ Une bonne capacité de communication
- ✿ Savoir réagir calmement en toute situation

Pas de stress nous t'offrirons une formation et te montrerons comment effectuer le travail.



En partenariat avec



Questions fréquemment posées

Quel âge faut-il pour travailler à ADMI-Montréal?

Les candidats doivent avoir au moins 16 ans.

Dois-je être bilingue?

Non, nos participants sont majoritairement francophones. L'anglais est un atout mais n'est pas exigé.

Quel certification ou expérience dois-je avoir?

Vous devez avoir un intérêt marqué pour travailler avec des personnes (enfants et adultes) ayant une déficience intellectuelle. Une expérience d'animation ou avec ce type de clientèle est un atout mais n'est pas exigé. ADMI-Montréal offre une formation obligatoire à tous les employés.

Vous devez avoir un cours de premiers soins valides ou accepter de prendre un cours avant le début du camp.

Qui sont les participants?

ADMI-Montréal accueille des participants ayant une déficience intellectuelle âgés de 7 ans et plus. Nos participants sont majoritairement adultes et certains ont une mobilité réduite.

Acceptez-vous des employés avec handicaps?

Nous encourageons tous le monde à appliquer. Il est cependant à noter que travailler dans un camp de jour d'été est un emploi physiquement exigeant qui demande beaucoup d'énergie et peut être fatigant. Tous les employés doivent être en mesure de faire les tâches demandées et pouvoir communiquer avec une clientèle pouvant avoir des difficultés de compréhension ou de langage.

Quels sont les postes offerts?

Nous offrons 3 types d'emplois à notre camp de jour d'été mais il est à noter que tous les employés sont responsables de la sécurité et du bien-être de tous les participants.

Animateurs-intervenants: Les animateurs-intervenants ont la charge d'un groupe, planifient et animent des activités diversifiées et originales, s'assurent de répondre aux besoins de chaque participant et à adapter les activités en fonction des besoins de chacun afin que tous aient du plaisir. Ils s'assurent du bon fonctionnement de la journée. Ils doivent veiller à la sécurité de tous, communiquer avec les parents et participer à des rencontres d'équipes journalières. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec les intervenants polyvalents et les accompagnateurs. Ils doivent respecter les règlements et le code de vie de ADMI-Montréal et s'assurer que ceux-ci sont respectés par tous les participants. Toutes tâches connexes.

Intervenants polyvalents: Les intervenants polyvalents soutiennent et travaillent en étroite collaboration avec les animateurs-intervenants dans leurs tâches et ne sont pas attirés à un groupe spécifique. Ils s'assurent que le matériel est disponible pour les activités de la journée et qu'il est rangé correctement à la fin de celle-ci. Ils aident les participants à faire les activités et s'assurent que tous participent dans la joie. Ils accueillent les participants le matin et veillent à leur départ à la fin de la journée. Ils participent à des rencontres d'équipes

hebdomadaires. Ils doivent respecter les règlements et le code de vie de ADMI-Montréal et s'assurer que ceux-ci sont respectés par tous les participants. Toute tâches connexes.

Accompagnateurs: Les accompagnateurs ont la charge d'un ou deux participants qui ont besoin de plus de support ou d'encadrement afin de participer au camp de jour. Ils s'assurent de la participation du ou des personnes qu'ils accompagnent, les aide à faire les activités ou, si nécessaire, trouve une activité alternative. Ils s'assurent que les personnes accompagnées ne perturbent pas le reste du groupe et veillent à tous les besoins de celles-ci. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec les animateurs-intervenants. Ils doivent être avec les personnes accompagnées en tout temps de l'arrivée au départ. Ils communiquent avec les parents et doivent aller rencontre la ou les personnes accompagnées avant le début du camp. Ils participent à des rencontres d'équipe au besoin. Ils doivent respecter les règlements et le code de vie de ADMI-Montréal et s'assurer que ceux-ci sont respectés par tous les participants. Toute tâches connexes.

Quel est l'horaire de travail?

Le camp de jour est du 4 juillet au 19 août soit 7 semaines. Il y aura une semaine de formation obligatoire du 27 au 30 juin.

Les heures de travail sont variables selon le type de poste occupé mais les heures de présence des participants sont de 9:00 à 16:00.

Est-ce que j'aurai des pauses pendant la journée?

Travailler dans un camp de jour est un travail pour lequel vous devez être en présence continue. Vous devez vous assurer de pouvoir être en fonction pour toute la période de présence des participants. Il n'y a pas de pause dans la journée et il est interdit de s'éloigner du groupe. Il est également interdit de fumer en présence des participants.

Si j'ai des questions qui puis-je contacter?

Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions, communiquer avec Julie Archambault au 514-527-7671 ou par courriel à: info@admi-montreal.org.